| Page : 1 / 8 | Version : 7 | | Date : 24 / 9 / 2014 | | Remplace la fiche : 15 / 4 / 2013 | | ISOPENTANE S | 100376 |

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ISOPENTANE S

Nom commercial : NOVEXPANS Isopentane S
NOVASPRAY Isopentane S

Nom chimique usuel : Isopentane
N° CAS : 78-78-4
N° CE : 201-142-8

N° Enregistrement REACH : 01-2119475602-38

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconsaillées

utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées : Application aérosols

pertinentes Agent d'expansion
Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur : DOUSSELIN 2 Rue Gabriel Péri

> 69270 Couzon Au Mont D'or Tel: +33 4 72 42 96 00 Fax: +33 4 72 42 96 09 E-mail: <u>contact@dousselin.fr</u>

Courriel

1.4 Numéro d'appel d'urgence : APPEL D'URGENCE (24h/24) : + 33 (0) 1 72 11 00 03

Centre anti-poison: INRS/ORFILA (France): +33 (0) 1 45 42 59 59

Centre anti-poison (Belgique): +32 70 245 245 Centre anti-poison (Pays-Bas): +31 30 274 8888 Centre anti-poison (Espagne): +34 91 562 04 20 Centre anti-poison (Royaume-Uni): +44 870 600 6266 Centre d'information Toxicologique (Hongrie): +36 80 201 199

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Règlement (CE) Nº 1272/2008 (

CLP)

Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 1 (Flam. Liq. 1) - H224

Dangers pour la santé : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques -

Catégorie 3 (STOT SE 3) - H336

Danger par aspiration - Catégorie 1 (Asp. Tox. 1) - H304

Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (Aquatic Chronic 2) - H411

2.1.2 Directive 67/548/CEE ou 1999/45/: F+; R12

Xn; R65

R66 R67 N; R51-53

2.2. Éléments d'étiquetage Pictogramme(s) de danger









| Page : 2 / 8 | Version : 7 | | Date : 24 / 9 / 2014 | | Remplace la fiche : 15 / 4 / 2013 | | ISOPENTANE S | 100376

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger : H224 : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence :

• Prévention : P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

• Intervention : P301 + P310 + P331 : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas faire vomir.

• Stockage : P403 + P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Considérations relatives à

l'élimination

: P501 : Éliminer le contenu / le récipient dans un centre agréé conformément à la

réglementation nationale

Informations additionnelles sur les

dangers

2.3. Autres dangers

: EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation : Substance.

Composants contribuant aux dangers

•

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Identif. REACH	Classification
Isopentane	:	100 %	78-78-4	201-142-8	601-006-00-1	01-2119475602-38	F+; R12 Xn; R65 R66 R67 N; R51-53
							Flam. Liq. 1;H224 Asp. Tox. 1;H304 STOT SE3; H336 EUH066 Aquatic Chronic 2;H411

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Amener le sujet au grand air

En cas de toux et d'essoufflement léger : Appeler un médecin

Contact avec la peau : Oter tout vêtement ou chaussure souillés

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse

En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin

Contact avec les yeux : Rinçage à l'eau immédiat et abondant (pendant 15 minutes au moins)

Demander une assistance médicale, même en l'absence de signes immédiats

Transférer rapidement en milieu hospitalier

Ingestion : Ne rien donner à boire, même si la conscience est totale

Ne jamais tenter de faire vomir

Transférer immédiatement en milieu hospitalier

4.2. Principaux symptômes et effets,

aigus et différés

Page: 3/8 FICHE DE DONNEES DE SECURITE Version: 7 Date: 24 / 9 / 2014 Remplace la fiche: 15 / 4 / 2013 **ISOPENTANE S** 100376

SECTION 4 Premiers secours (suite)

Inhalation Vertiges

Somnolence

Battements cardiaques irréguliers Irritation des voies respiratoires

Contact avec la peau : Pas de données disponibles : Pas de données disponibles Contact avec les yeux

: Nausées Ingestion Vomissements

Dépression du système nerveux central

Troubles hépathiques

Troubles rénaux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires

: Ne pas administrer d'adrenaline

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Poudres

Dioxyde de carbone (CO2)

Mousse

Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de : Pas de données disponibles

la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur

Rabattre les gaz avec de l'eau pulvérisée

Endiguer et contenir les fluides d'extinction (produit dangereux pour l'environnement)

: Appareil de protection respiratoire isolant autonome Protection des intervenants

Bottes et équipement de protection étanche

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles. équipement de protection et

Eviter le contact avec la peau et les yeux

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté

Ne pas respirer les vapeurs Supprimer toute source d'ignition En cas de déversement important :

Une évacuation locale est nécessaire (personnes proches du lieu d'épandage) Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées Endiguer et contenir l'épandage (produit dangereux pour l'environnement)

6.2. Précautions pour la protection de :

l'environnement

procédures d'urgence

Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Neutralisation : Absorber l'épandage avec :

- une matière absorbante inerte.

: Laver avec une solution d'éthanol à 60-70 % - Nettoyage/décontamination

Puis laver à l'eau additionnée d'un détergent

- Elimination : Eliminer les matières imprégnées dans un centre autorisé

Page: 4/8 FICHE DE DONNEES DE SECURITE Version: 7 Date: 24 / 9 / 2014 Remplace la fiche: 15 / 4 / 2013 **ISOPENTANE S** 100376

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

6.4 Référence à d'autres sections Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection

individuelle"

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une

manipulation sans danger

Mesures techniques : Captation des vapeurs à leur point d'émission

Utiliser un outillage ne produisant pas d'étincelles

Mise à la terre des installations

: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques Précautions à prendre

Travailler dans un lieu bien ventilé

: Se laver les mains après toute manipulation Hygiène industrielle

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

- Recommandées · Stocker ·

- dans un endroit frais et bien ventilé - à l'écart de toute source d'ignition

Matières comburantes Matières incompatibles

Matières oxydantes

Matériaux d'emballage

- Recommandés : Acier inoxydable

Polyéthylène Polypropylène Téflon

- Contre-indiqués : Caoutchoucs

Certaines matières plastiques

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(: -

s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Mesures d'ordre technique : Assurer une bonne ventilation du poste de travail

Capter les vapeurs à leur point d'émission

8.1.1. Limites d'exposition

professionnelle

Isopentane: Union Européenne: VME (8h; mg/m³): 3000 Isopentane: Union Européenne: VME (8h; ppm): 1000 Isopentane : Royaume-Uni : WEL - TWA (8h; mg/m³) : 1800 Isopentane : Royaume-Uni : WEL - TWA (8h; ppm) : 600 Isopentane: Belgique: GWBB - TWA (8h; mg/m3): 1800 Isopentane: Belgique: GWBB - TWA (8h; ppm): 600 Isopentane: Belgique: GWBB - STEL (15min; mg/m³): 2250 Isopentane: Belgique: GWBB - STEL (15min; ppm): 750

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle:

- Protection respiratoire : Masque à cartouche de type AX

En cas de ventilation insuffisante : Appareil de protection respiratoire autonome isolant (ARI)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

 Protection des mains
 Protection des yeux
 Protection de la peau
 Gants de protection en caoutchouc nitrile
 Lunettes de sécurité avec protections latérales
 Manipulation du produit en grande quantité : Vêtements de protection ininflammables

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique: LiquideCouleur: Incolore9.1.b. Odeur: faible

d'hydrocarbures

9.1.c. Seuil olfactif: Pas de données9.1.d. pH: Non applicable9.1.e. Point de fusion / Point de: -159.9 °C

congélation

9.1.f. Point d'ébullition initial -

intervalle d'ébullition

: 27.8 °C

9.1.g. Point d'éclair : -56 °C

9.1.h. Taux d'évaporation : Pas de données

9.1.i. Inflammabilité : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures

- supérieures)

Limites d'explosivité inférieures : 1.4 % (volume)
Limites d'explosivité supérieures : 7.6 % (volume)

9.1.k. Pression de vapeur : 79.3 kPa à 21.1 °C

9.1.l. Densité de vapeur : 2.48 **9.1.m. Densité relative** : 0.62

9.1.n. Solubilité

- dans l'eau : Très peu soluble

< 1 g/l

- dans les solvants organiques : Soluble dans :

- solvants organiques usuels

9.1.o. Coefficient de partage : n-

octanol / eau

: Pas de données

9.1.p. Température d'auto- : 420 °C

inflammabilité

9.1.q. Température de décomposition : Pas de données9.1.r. Viscosité : Pas de données

9.1.s. Propriétés explosives: Non explosif selon les critères CE9.1.t. Propriétés comburantes: Non comburant selon les critères CE

9.2. Autres informations : -

| Page : 6 / 8 | Version : 7 | | Date : 24 / 9 / 2014 | | Remplace la fiche : 15 / 4 / 2013 | | ISOPENTANE S | 100376

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité : Pas de données disponibles

10.2. Stabilité chimique : Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi

10.3. Possibilité de réactions : Pas de polymérisation dangereuse.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter : Peut exploser ou s'enflammer :

au contact des matières incompatibles

10.5. Matières incompatibles : - matières oxydantes

- matières comburantes

10.6. Produits de décomposition

dangereux :

: Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :

des fumées irritantes

Oxydes de carbone (CO, CO2)

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets

toxicologiques Toxicité aiguë

Corrosion cutanee/irritation cutanee : Non irritant pour la peau Lesions oculaires graves/irritation : Non irritant pour les yeux

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanee : Aucun effet de sensibilisation connu

Mutagenicite sur les cellules : Pas d'effet mutagène

germinales

Cancérogénicité: Pas d'effet cancérogèneToxicité pour la reproduction: Pas d'effet tératogène

Toxicite specifique pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicite specifique pour certains

: Pas de données propres

organes cibles - exposition repetee

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

SECTION 12 Informations écologiques

Danger par aspiration

12.1. Toxicité

Effets sur les organismes aquatiques : Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité : Pas de données disponibles
12.3. Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles
12.4. Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles
12.5. Résultats des évaluations PBT et : Pas de données disponibles

VPVB

12.6. Autres effets néfastes : Pas de données disponibles

Page: 7/8 FICHE DE DONNEES DE SECURITE Version: 7 Date: 24 / 9 / 2014 Remplace la fiche: 15 / 4 / 2013 **ISOPENTANE S** 100376

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des

déchets

DECHETS DE PRODUIT: Destruction/Elimination

: Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables

EMBALLAGES SOUILLES:

Destruction/élimination : Détruire en installation autorisée

REMARQUE

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales,

relatives à l'élimination, le concernant

SECTION 14 Informations relatives au transport

: 1265 14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Etiquette(s) de danger

: PENTANES

: 3





14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement Matière dangereuse pour l'environnement :OUI

Polluant marin: OUI

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Rail/route (RID/ADR)

: Code de classification : F1 N° d'identification du danger: 33 Code de restriction tunnels : (D/E)

: N° Fiche de sécurité : F-E, S-D Transport maritime (IMDG) Groupe de séparation : -

: Avion Passagers: Transport aérien (OACI/IATA)

Instruction d'emballage: 302

Quantité: 1 L Avion Cargo:

Instruction d'emballage: 303

Quantité: 30 L

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

REMARQUE : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de

l'actualisation de la fiche

Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de

plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence

commerciale

Page: 8/8 FICHE DE DONNEES DE SECURITE Version: 7 Date: 24 / 9 / 2014 Remplace la fiche: 15 / 4 / 2013 **ISOPENTANE S** 100376

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

: S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Allemagne:

: WGK (Classe de danger pour l'eau) : 2

USA

: NFPA Hazard Rating : - Reactivity: 0 - Flammability : 4 - Health: 1

: Pas de données disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16 Autres informations

: Produit destiné uniquement à un usage industriel Informations complémentaires

Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou

contacter le service commercial de votre région

Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément au réglement (UE) N° 453/

2010.

: R12 : Extrêmement inflammable. Texte des Phrases R du § 3

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion R66 : L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte des Phrases H du § 3 : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H336 - Peut provoguer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

: Les modifications sont signalées par un astérisque (*) * Mise à jour

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Page: 1/4
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES1

ISOPENTANE

Distribution de la substance

1 SCENARIO D'EXPOSITION

Titre:

Distribution de la substance

Liste de tous les descripteurs d'utilisation liés à la phase du cycle de vie :

Secteurs d'utilisation (SU):

SU3 : Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU8 : Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 : Fabrication de substances chimiques fines

Catégories de processus (PROC):

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.

PROC8b : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC15 : Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

Catégories de rejet dans l'environnement (ERC):

ERC1: Fabrication de substances

ERC2 : Formulation de préparations

ERC3: Formulations dans les matériaux

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

ERC6c: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères

ERC7 : Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SPERC) :

ESVOC 1.1b.v1 : Fabrication de la substance et recyclage ultérieur / valorisation, y compris transferts de matières, stockage et maintenance

Processus, tâches, activités couverts

Chargement (y compris chargement de navire/barge, wagon/camion et conteneur intermédiaire de vrac) et reconditionnement (y compris fûts et petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, son déchargement, sa distribution et les activités de laboratoire associées.

Page: 2/4

Version: 1

Date: 26/04/2013

Annule et remplace:
78-78-4-ES1

ISOPENTANE

Distribution de la substance

2 CONDITIONS OPERATOIRES ET MESURE DE GESTION DES RISQUES

2.1 Conditions affectant l'exposition de la santé humaine

Caractéristiques du produit :

Liquide

Fréquence et durée de l'utilisation / exposition :

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante

Scénarios de contribution / Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

2.2 Conditions affectant l'exposition environnementales

Caractéristiques du produit :

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB (substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques) complexe.

Fréquence et durée de l'utilisation :

Tonnage annuel du site (tonnes/année): 4.3 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an) : 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage - UE : 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement : 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 220 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année) : 4.3 tonnes/an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques :

Facteur de dilution de l'eau douce locale : 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale : 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement :

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 1

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 1e-005

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 3e-005

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet :

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Page : 3/4

Version : 1

Date : 26/04/2013

Annule et remplace :
78-78-4-ES1

ISOPENTANE

Distribution de la substance

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol :

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de : 0 %

Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par : eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de : 90 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de : 0 %

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site:

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures liés à l'usine de traitement des eaux usées municipales :

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est : 2000 m ³/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est : 96 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est : 6000000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est : 96 %

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer :

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets :

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables

3 ESTIMATION D'EXPOSITION ET REFERENCE A SA SOURCE

3.1 Exposition professionnelle

Les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA

3.2 Emissions sur l'environnement :

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.

Page: 4/4
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES1

ISOPENTANE

Distribution de la substance

4 GUIDE DESTINE A L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DETERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ETABLIES PAR LE SCENARIO D'EXPOSITION

4.1 Exposition professionnelle

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

4.2 Emissions sur l'environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] : 0 Ratio de caractérisation du risque maximal pour les émissions d'eaux usées [RCRwater] : 3.2e-005 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Ce Scénario d'Exposition est réalisé sur la base des informations fournies par nos fournisseurs, à la date de mise à iour.

Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs.

Page: 1/5
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES2

ISOPENTANE

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

1 SCENARIO D'EXPOSITION

Titre:

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

Liste de tous les descripteurs d'utilisation liés à la phase du cycle de vie :

Secteurs d'utilisation (SU):

SU3 : Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU10 : Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégories de processus (PROC):

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5 : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9 : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC14 : Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 : Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

Catégories de rejet dans l'environnement (ERC):

ERC2 : Formulation de préparations

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SPERC):

ESVOC 2.2.v1 : Formulation et reconditionnement de mélanges par lots ou en processus continu, incluant le stockage, les transferts de matières, reconditionnement à grande et petite échelle, et la maintenance

Processus, tâches, activités couverts

Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans des opérations par lots ou continues, y compris stockage, transferts de produits, mélange, formation de comprimés, compression, formation de pastilles, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, entretien et activités de laboratoire associées.

Page: 2/5
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES2

ISOPENTANE

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

2 CONDITIONS OPERATOIRES ET MESURE DE GESTION DES RISQUES

2.1 Conditions affectant l'exposition de la santé humaine

Caractéristiques du produit :

Liquide

Durée, fréquence et quantité :

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %

Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place.

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au-dessus de la température ambiante.

Scénarios de contribution / Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité) :

(Sedis Sofit listes les controles requis pour de	smonti ci Tutilisatioi	i chi secunic).				
Expositions générales (systèmes clos) Expositions générales (systèmes ouverts)	PROC1 PROC2 PROC3 PROC4	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Processus par lots à températures élevées L'opération a lieu à une température élevée (>20°C par rapport à la température ambiante)	PROC3	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). Formuler dans des récipients pour mélange fermés ou ventilés.				
Echantillonnage de processus	PROC3	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Activités de laboratoire	PROC15	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Transferts en vrac	PROC8b	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	PROC5	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Manuel Transfert/versage depuis des conteneurs	PROC8a	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Transferts en fûts/par lots	PROC8b	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Remplissage de fûts et petits emballages	PROC9	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Nettoyage et entretien d'équipements	PROC8a	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				
Stockage	PROC1 PROC2	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.				

Page: 3/5
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES2

ISOPENTANE

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

2.2 Conditions affectant l'exposition environnementales

Caractéristiques du produit :

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB (substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques) complexe.

Durée, fréquence et quantité :

Tonnage annuel du site (tonnes/année) : 11000 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an) : 300 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE : 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement : 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 37000 kg/jour Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année) : 11000 tonnes/an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques :

Facteur de dilution de l'eau douce locale : 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale : 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement :

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 0.025 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 0.0001

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 0.002

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet :

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Page : 4/5
Version : 1
Date : 26/04/2013
Annule et remplace : 78-78-4-ES2

ISOPENTANE

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol :

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de : 0 %

Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par : sédiment d'eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de : $0\,\%$

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de : 92 %

Mesures organisationnelles pour empêcher / limiter le rejet du site:

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Conditions et mesures liés à l'usine de traitement des eaux usées municipales :

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est : 2000 m ³/joui

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est : 96 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est : 75000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est : 96 %

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer :

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets :

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables.

3 ESTIMATION D'EXPOSITION ET REFERENCE A SA SOURCE

3.1 Exposition professionnelle

Les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA

3.2 Emissions sur l'environnement :

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.

Page: 5/5
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES2

ISOPENTANE

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

4 GUIDE DESTINE A L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DETERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ETABLIES PAR LE SCENARIO D'EXPOSITION

4.1 Exposition professionnelle

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

4.2 Emissions sur l'environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] : 0 Ratio de caractérisation du risque maximal pour les émissions d'eaux usées [RCRwater] : 3.2e-005 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Ce Scénario d'Exposition est réalisé sur la base des informations fournies par nos fournisseurs, à la date de mise à jour.

Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs.

Page: 1/5
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES3

ISOPENTANE

Agents de soufflage

1 SCENARIO D'EXPOSITION

Titre:

Agents de soufflage

Liste de tous les descripteurs d'utilisation liés à la phase du cycle de vie :

Secteurs d'utilisation (SU):

SU3 : Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégories de processus (PROC):

PROC1 : Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC3 : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse

Catégories de rejet dans l'environnement (ERC):

ERC4 : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SPERC) :

ESVOC 4.9.v1: Utilisations en tant qu'agents de soufflage, incluant les transferts de matières, durcissement, stockage et de maintenance

Processus, tâches, activités couverts

Utilisation comme agent de soufflage pour mousses rigides et flexibles, y compris transferts de produit mélange et injection, durcissement, coupe, stockage et emballage.

Page : 2/5			
Version : 1			
Date: 26/04/2013			
Annule et remplace : -			
78-78-4-FS3			

ISOPENTANE

Agents de soufflage

2 CONDITIONS OPERATOIRES ET MESURE DE GESTION DES RISQUES

2.1 Conditions affectant l'exposition de la santé humaine

conteneurs Moussage Compression

Découpage par fil chauffant

Caractéristiques du produit :							
Liquide							
Durée, fréquence et quantité :							
Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)							
Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %							
Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié :							
De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place							
L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante. Scénarios de contribution / Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques							
(seuls sont listés les contrôles requis pour			nones speemques				
Transferts en vrac	PROC8b	Aucunes autres mesures spécifiques identifiées.					
Opérations de mélange (systèmes clos)	PROC1						
Extrusion et expansion de polymérisat							
Découpage et rabotage	PROC12						
Collecte et retraitement de copeaux, de m							
Emballage de produits	Emballage de produits						
Stockage							
Opérations de mélange (systèmes clos)		PROC3	prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15				
Stockage intermédiaire de polymères	L'opération a lieu à une						
Centrifugation y compris vidange	température élevée (> 20 °C par rapport à la						
Traitement par chauffage	température ambiante).	PROC12	renouvellements d'air par heure).				
Fabrication d'article par moulage			, ps				
Emballage en semi-vrac	PROC8b						
Séchage et stockage	PROC12						
Découpage par fil chauffant Manuel		- Aucunes autres mesures spécifiques identifiées					
Opérations de mélange (systèmes clos)	PROC3						
Remplissage de fûts et petits emballages Remplissage et préparation d'équipe	PROC9						

PROC12

Page: 3/5
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES3

ISOPENTANE

Agents de soufflage

2.2 Conditions affectant l'exposition environnementales

Caractéristiques du produit :

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB (substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques) complexe.

Durée, fréquence et quantité :

tonnage annuel du site (tonnes/année) : 960 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an) : 20 jours/an

Part utilisée régionalement du tonnage-UE : 0.1 La partie du tonnage régional utilisée localement : 1 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 48000 kg/jour

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année) : 960 tonnes/an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques :

Facteur de dilution de l'eau douce locale : 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale : 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement :

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus : 1

Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (régional uniquement) : 0

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus : 3e-005

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet :

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol :

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de : 0 %

Aucun traitement secondaire des eaux usées nécessaire.

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par : sédiment d'eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de : 0 %

Mesures organisationnelles pour empêcher / limiter le rejet du site:

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées ou bien la récupérer.

la boue d'épuration doit être incinérée, stockée ou traitée.

Page: 4/5
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES3

ISOPENTANE

Agents de soufflage

Conditions et mesures liés à l'usine de traitement des eaux usées municipales :

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est : 2000 m ³/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est : 97.1 % Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est : 5000000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est : 97.1~%

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer :

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets :

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables.

3 ESTIMATION D'EXPOSITION ET REFERENCE A SA SOURCE

3.1 Exposition professionnelle

Les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

3.2 Emissions sur l'environnement :

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.

Page: 5/5
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES3

ISOPENTANE

Agents de soufflage

4 GUIDE DESTINE A L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DETERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ETABLIES PAR LE SCENARIO D'EXPOSITION

4.1 Exposition professionnelle

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

4.2 Emissions sur l'environnement

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de graduation sont fournis dans la fiche de données.

Les conseils se basent sur des conditions opératoires supposées, qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites, une graduation peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques spécifiques au site appropriées.

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] : 0.004 Ratio de caractérisation du risque maximal pour les émissions d'eaux usées [RCRwater] : 0.041 Le rendement d'élimination requis pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

Ce Scénario d'Exposition est réalisé sur la base des informations fournies par nos fournisseurs, à la date de mise à jour.

Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs.

Page: 1/3
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES4

ISOPENTANE

Autres utilisations par des consommateurs

1 SCENARIO D'EXPOSITION

Titre :

Autres utilisations par des consommateurs

Liste de tous les descripteurs d'utilisation liés à la phase du cycle de vie :

Secteurs d'utilisation (SU) :

SU3 : Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels.

Catégories de produit chimique (PC) :

PC28: Parfums, produits parfumés.

PC39 : Cosmétiques, produits de soins personnels.

Catégories de rejet dans l'environnement (ERC) :

ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts. ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts.

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SPERC) :

ESVOC 8.16.v1 : Autres utilisations par des consommateurs : Consommateurs

Processus, tâches, activités couverts

Utilisations par des consommateurs p. ex. en tant que support dans les produits cosmétiques/produits de soin corporel, parfums et produits parfumés. Note: pour les produits cosmétiques et de soin corporel, seule une évaluation des risques pour l'environnement est requise au titre de REACH étant donné que la santé humaine est couverte par une autre législation.

2 CONDITIONS OPERATOIRES ET MESURE DE GESTION DES RISQUES

2.1 Conditions affectant l'exposition de la santé humaine

Caractéristiques du produit :

Liquide

Durée, fréquence et quantité :

Non applicable

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Non applicable

Page: 2/3
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES4

ISOPENTANE

Autres utilisations par des consommateurs

2.2 Conditions affectant l'exposition environnementales

Caractéristiques du produit :

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB (substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques) complexe.

Durée, fréquence et quantité :

Tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0025 tonnes/an

Libération continue

Jours d'émission (jours/an) : 365 jours/an Part utilisée régionalement du tonnage-UE : 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement : 0.0005 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année) : 5 tonnes/an

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques :

Facteur de dilution de l'eau douce locale : 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale : 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement :

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 0.95 Fraction rejetée dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 0.025

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM) : 0.025

Conditions et mesures liés à l'usine de traitement des eaux usées municipales :

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est : 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est : 96 % Non applicable car il n'y a aucun rejet aux eaux usées.

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est : 190 kg/jour

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer :

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets :

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables.

Page: 3/3
Version: 1
Date: 26/04/2013
Annule et remplace: 78-78-4-ES4

ISOPENTANE

Autres utilisations par des consommateurs

3 ESTIMATION D'EXPOSITION ET REFERENCE A SA SOURCE

3.1 Exposition professionnelle

Non applicable

3.2 Emissions sur l'environnement :

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.

4 GUIDE DESTINE A L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DETERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ETABLIES PAR LE SCENARIO D'EXPOSITION

4.1 Exposition professionnelle

Non applicable

4.2 Emissions sur l'environnement

Rapport de caractérisation des risques maximal pour les émissions dans l'air [RCRair] : 1e-006 Ratio de caractérisation du risque maximal pour les émissions d'eaux usées [RCRwater] : 4.3e-005 Non applicable pour les utilisations à grande dispersion.

Ce Scénario d'Exposition est réalisé sur la base des informations fournies par nos fournisseurs, à la date de mise à jour.

Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs.